



## Que faire si mon ex-épouse refuse de signer le PV de difficultés

Par **LionHeart**, le **09/06/2020 à 10:37**

Bonjour,

mon ex-épouse refuse le partage amiable pour la liquidation de notre régime matrimonial, et pire encore, elle refuse catégoriquement de signer le PV de difficultés.

Il me semble qu'un PV de difficultés signé est indispensable pour lancer la procédure de partage judiciaire. Je me dois en effet de prouver l'échec d'une tentative de partage amiable.

Que puis-je faire pour faire bouger les choses?

Je vous remercie beaucoup par avance.

Salutations.

Par **LionHeart**, le **11/06/2020 à 17:17**

Bonjour,

je me permets de relancer la question restée sans réponse.

Merci d'avance.

Bonne journée.